

NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Soutenez le Lycée Joseph Wresinski !

L'affectation du solde de la taxe d'apprentissage se fait via la plateforme SOLTÉA.

Vous pouvez ainsi désigner directement le Lycée Professionnel Joseph Wresinski – Angers comme bénéficiaire.

✦ Nos références à indiquer sur SOLTÉA :

- Code UAI : 0492432C
- SIRET : 786 117 317 00051

Votre contribution nous permet de :

- développer nos formations professionnelles,
- moderniser nos équipements industriels et informatiques,
- soutenir les projets et initiatives de nos élèves.

Grâce à votre soutien, nous préparons nos jeunes aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

En 4 étapes

Etape 1

Déclarer et payer :

- Déclarez la taxe d'apprentissage dans votre DSN d'avril (code CTP 995 pour le solde).
- Payez le solde (0,09 % de la masse salariale) à l'URSSAF ou la MSA avant le 5 ou 15 mai.

Etape 2

Se connecter à SOLTÉA

- À partir de fin mai, connectez-vous à la plateforme SOLTÉA via vos identifiants Net-Entreprises.

Etape 3

Choisir votre établissement bénéficiaire

- Recherchez le Lycée Professionnel Joseph Wresinski – Angers :
 - Code UAI : 0492432C
 - SIRET : 786 117 317 00051
- Sélectionnez-le et indiquez le montant ou pourcentage que vous souhaitez lui attribuer.

Etape 4

Valider votre répartition

- Validez votre choix sur SOLTÉA avant la clôture de la campagne.
- La Caisse des Dépôts versera ensuite directement les fonds à l'établissement.

NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre soutien transforme nos idées en actions !



Des machines à coudre pour nos ateliers textiles

Un camion auto-école afin de former nos futurs conducteurs



Un gerbeur CACES 1B pour les formations logistique et manutention

De nouveaux casiers pour les élèves



Pour toutes questions, contacter :
M. Éric SEBILLE
adjointdegestion@lpjw.fr | 02 52 09 41 09

